

## Référence de l'article

---

Cécile Van de Velde, « Jeunes d'aujourd'hui, France de demain » (Avant-propos), in Cécile Van de Velde (dir.), « Jeunes d'aujourd'hui, France de demain », *Problèmes Politiques et Sociaux*, La Documentation Française, n.970, 2010, p. 5-9.



## « Jeunes d'aujourd'hui, France de demain »

### Avant-propos

Quitter ses parents, entrer dans la vie active, construire son autonomie : par quels chemins accède-t-on à l'indépendance en France ? Quelle place la société française fait-elle à sa jeunesse, comparativement à ses voisins européens ? Face à la crise, la famille peut-elle devenir une valeur refuge ? Penser la condition juvénile en France implique non seulement de l'envisager dans ses liens aux institutions éducatives, à l'État et au marché du travail, mais aussi par rapport aux solidarités familiales et intergénérationnelles.

Ce dossier invite donc à un regard renouvelé sur la place faite à la jeunesse au sein de la société française, et plus largement sur les relations entre les âges et les générations. La jeunesse, en France, est tributaire d'une conception segmentée et cloisonnée des âges de la vie : elle tend à être pensée isolément des autres âges, assimilée à la condition étudiante ou à de nouvelles « classes dangereuses »<sup>1</sup>, censées appeler des mesures ciblées et spécifiques. Ce « rapport vertical à la jeunesse »<sup>2</sup> est perceptible à la fois dans les normes éducatives, les pensées politiques et les termes mêmes du débat public, qui la conçoivent et la construisent comme une catégorie d'âge isolée. Pourtant, loin d'être cloisonnées à ce seul âge de la vie, les problématiques touchant la jeunesse sont à la croisée des enjeux sociaux, politiques et démographiques qui bouleversent plus structurellement le « modèle social français ». On ne peut aujourd'hui comprendre la jeunesse contemporaine sans l'inscrire dans la succession des âges et les formes de coexistence des générations construites au sein de la société française, ni et sans prendre en compte leur sens, leurs limites et leur prix.

### **Le sceau de l'irréversibilité en temps de crise**

Une intériorisation de la compétition scolaire qui survient de plus en plus jeune, une pression sociale et familiale au « placement » en formation ou en emploi, une vulnérabilité forte en cas d'échec scolaire, des trajectoires étudiantes massives et continues, un âge médian aux études supérieures le plus précoce d'Europe occidentale, des mouvements sociaux de jeunesse principalement centrés sur les questions d'orientation et d'insertion : derrière ces traits saillants se dessinent des parcours juvéniles marqués par la centralité des études et par l'absence intériorisée de « droit à l'erreur » aux plus jeunes âges. Ces itinéraires prennent tout leur sens dans une société française à la fois méritocratique et corporatiste, au sein de laquelle le classement scolaire conditionne fortement la place dans la hiérarchie sociale, qui elle-même détermine le statut individuel, les perspectives socioprofessionnelles et l'accès à la protection publique – l'assurance chômage et la retraite notamment. Ce « modèle français » a bien entendu ses atouts distinctifs, à savoir une formation massive et attractive en elle-même, ainsi qu'un rapport plutôt affectif au « métier »<sup>3</sup>. Cependant, il apparaît que ses effets anxiogènes s'accroissent en temps de crise et de chômage juvénile. Notons qu'en ce qui concerne ces dimensions sociales, la jeunesse française se rapproche actuellement des jeunes japonaise et coréenne, caractérisées également par une centralité des études et un enjeu primordial du diplôme initial tout au long des parcours de vie. Elles contrastent au contraire avec les formes de trajectoires socioprofessionnelles des jeunes Scandinaves, qui se distinguent par une forte mobilité entre études et emploi jusqu'à une fin relativement tardive de la formation, financée par l'État<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Castel Robert, *L'insécurité sociale. Qu'est ce qu'être protégé ?*, Le Seuil/La République des idées, Paris, 2003.

<sup>2</sup> L'expression est de la sociologue Anne Barrère.

<sup>3</sup> Davoine Lucie, Méda Dominique, *Place et sens du travail en Europe : une singularité française ?*, Document de travail 96-1 du Centre d'Etudes de l'Emploi, 2008.

<sup>4</sup> Van de Velde Cécile, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF, 2008.

Le récent débat au sein de la communauté scientifique sur la question du « déclassement » des jeunes générations éclaire les différents versants de l'enjeu méritocratique en France et de ses évolutions : le « déclassement » correspond-il à une réalité structurelle, susceptible de concerner massivement les jeunes générations, ou renvoie-t-il avant tout à une « peur », fondamentalement induite par les caractéristiques mêmes du modèle social français ? Des approches attentives aux évolutions des rentabilités salariales ou sociales du diplôme au fil des générations<sup>5</sup>, ainsi qu'à la mesure d'une « mobilité sociale descendante »<sup>6</sup>, tendent à mettre au jour un déclassement social effectif, lié notamment à une dévalorisation relative des titres scolaires. Des approches plus centrées sur l'impact des études au sein même d'une génération de sortants du système scolaire soulignent au contraire le maintien, voire l'accentuation, du rôle protecteur du diplôme sur le marché du travail<sup>7</sup>, et associent plutôt le déclassement à une peur enracinée dans un modèle politique français fondamentalement régulé par le statut social.

Un diplôme moins valorisé que celui des pères, mais toujours rentable vis-à-vis des pairs : plus complémentaires qu'opposées, ces approches achoppent *in fine* sur la valeur inter- et intra-générationnelle du diplôme, et révèlent deux mouvements profondément interdépendants. : Au moment même où ce diplôme n'est plus ressenti comme une garantie absolue d'insertion, il reste encore perçu comme une clé minimum en temps d'incertitude, pénalisant fortement ceux qui en sont dépourvus, tout en légitimant un surinvestissement dans les études et une logique anticipatrice d'accumulation d'attributs avant l'entrée définitive sur le marché du travail. La baisse de valeur effective du diplôme sur le temps long se conjugue ainsi avec une crispation sur sa valeur perçue dans le temps court de la crise. Ce rapport ambigu aux études révèle une forme d'injonction particulièrement paradoxale à l'égard des jeunes générations, associant une pression accrue au diplôme et une incertitude intériorisée sur son utilité.

### **Les effets pervers de la méritocratie**

La sélection précoce par le diplôme, le poids du statut professionnel et la partition ternaire des trajectoires d'entrée dans la vie active – études, insertion, emploi — ne sont pas choses nouvelles en France. Elles prennent racine dans le temps long de la construction de l'État-providence et d'un système éducatif centralisé, historiquement porté par les logiques de concours et de diplôme. Alors que les dernières vagues de démocratisation scolaire se sont accompagnées d'un risque aiguë de précarité juvénile, la sélection par le diplôme s'est mue en pression à la réussite scolaire et en compétition face à la pénurie. On peut avancer également qu'elle s'inscrit dans un marché du travail à la fois segmenté et libéralisé, rendant les entrants particulièrement sensibles aux aléas de la conjoncture, alors même que le maintien d'un système « continental » et assurantiel de protection sociale ouvre des interstices de vulnérabilité à cette période de la vie.

Or, les dynamiques économiques les plus récentes, et notamment la crise qui a débuté en 2008, réactivent cette question des rapports sociaux entre générations, et interrogent l'ampleur et la durabilité d'un *scaring effect* sur les jeunes Français pénalisés au moment de leur entrée sur le marché du travail. Cet « effet cicatrice » renvoie à l'impossibilité potentielle de rattraper ensuite ces difficultés initiales à l'entrée dans la vie active, que ce soit en termes sociaux ou salariaux. Par exemple, au cours de la « décennie perdue » des années 1990 au Japon, le retour de la croissance a favorisé les plus fraîchement diplômés au détriment des sortants précédents, qui n'ont donc pas bénéficié de l'amélioration économique<sup>8</sup>. Cet enjeu des effets de césure est particulièrement marqué en France et dans les pays méditerranéens, où les plus jeunes et les plus âgés se révèlent les plus sensibles aux aléas de la conjoncture<sup>9</sup>.

---

<sup>5</sup> Chauvel Louis, *Le destin des générations*, Paris, PUF, 2003.

<sup>6</sup> Peugny Camille, *Le déclassement*, Paris, Grasset, 2009.

<sup>7</sup> Maurin Eric, *La peur du déclassement*, Paris, Le Seuil/La République des idées, 2009.

<sup>8</sup> OCDE (dir.) *Des emplois pour les jeunes/ Jobs for Youth : France*, OCDE, 2009.

<sup>9</sup> Lefresne Florence, *Les jeunes et l'emploi*, La Découverte, 2003.

Pour autant, la réflexion sur le sort « conjoncturel » des jeunes entrants sur le marché du travail ne doit pas occulter les questions plus profondes touchant au rapport à la méritocratie en France et à ses évolutions. La sélection précoce par le diplôme et l'accentuation de l'irréversibilité des parcours socioprofessionnels, justifiées dans un modèle du « métier à vie », pourraient perdre encore de leurs fondements à l'heure où les trajectoires se font plus mobiles et discontinues. Plus encore, le temps de la jeunesse s'allonge dans des parcours de vie qui eux-mêmes s'allongent, et dans des temps sociaux qui se décloisonnent : penser la condition juvénile invite à interroger plus avant les places respectives de l'activité professionnelle, des études et de l'inactivité dans les existences individuelles. Dans des vies potentiellement plus longues et moins linéaires, il s'agit de repenser l'inscription des temps étudiant, actif et familial, ainsi que leurs possibles réversibilités, entrelacements et recommencements tout au long des âges.

### **Entraide familiale ou « guerre intergénérationnelle » ? Dépendances et interdépendances entre les générations**

On se représente volontiers les jeunes générations comme dépolitisées. Pour autant, les mobilisations sociales de la jeunesse se développent, voire se diffusent, au sein des sociétés européennes. Portés par des revendications économiques et sociales souvent ciblées, ces mouvements s'articulent autour de problématiques communes et se centrent sur les difficultés d'accès au marché du travail ou à l'autofinancement. Ils donnent à voir des pans de génération qui s'auto-définissent par une forte précarité économique. Au-delà de ces transversalités, les revendications spécifiques qui les fondent éclairent, en filigrane, les revers des modèles sociaux dans lesquels elles s'inscrivent. Par exemple, les mouvements britanniques sont porteurs d'une problématique centrale dans la société libérale, à savoir l'endettement juvénile et étudiant, ainsi que la potentielle vulnérabilisation de jeunes qui quittent très tôt le foyer parental. Notons que les mouvements sociaux propres aux jeunes Français concernent essentiellement les problématiques étudiantes de l'orientation, des conditions de formation et d'insertion. Par contraste, les mobilisations espagnoles, italiennes ou grecques – dont le mouvement « Génération 1000 euros » – sont portées par de jeunes générations diplômées, trentenaires, mais dont les salaires ne permettent pas de s'émanciper réellement de la famille. Elles prennent sens dans des sociétés méditerranéennes qui n'offrent qu'un rôle social restreint à leurs jeunes avant un âge assez tardif.

Ces problématiques générationnelles peuvent-elles se diffuser au-delà des sociétés méditerranéennes et toucher la France? À l'aune d'une perspective européenne, il ressort que les risques d'une « latinisation » des parcours de vie existent. En effet, la jeunesse française partage avec les jeunes méditerranéennes certaines problématiques communes, à savoir le poids induit de la famille – davantage aidée par l'État en France – sur les parcours de jeunesse, et des difficultés prononcées d'intégration professionnelle, particulièrement sensibles aux aléas de la conjoncture. Ces politiques plutôt « familialisantes » sont en disjonction avec les aspirations à une autonomie plus précoce. Elles clivent fortement les parcours en fonction de l'existence de solidarités intergénérationnelles, que ce soit dans la possibilité de suivre des études, d'accéder au logement ou lors de la période d'insertion. L'âge médian au départ des jeunes Français, de 23 ans, est certes loin de celui des sociétés méditerranéennes (27 ou 28 ans), mais il renvoie à un long et progressif accès à l'indépendance qui, quand il se prolonge, accentue le sentiment de déclassement social.

En France, la question générationnelle oscille entre deux pôles extrêmes de représentations, celle d'une lutte entre générations et celle de solidarités générationnelles bienfaitrices. Sans doute est-ce là l'héritage induit d'une pensée « solidariste » ou « multi-solidaire »<sup>10</sup>, qui inscrit doublement l'individu dans la chaîne générationnelle, non seulement au niveau familial, mais aussi au niveau social. Cette polarisation du débat sur les générations renvoie à un modèle sociopolitique qui institue, par le système des retraites, des solidarités « montantes » entre générations actives et inactives, et qui consacre parallèlement, par la nature des politiques publiques, des solidarités « descendantes » au sein

---

<sup>10</sup> Masson André, *Des liens et des transferts entre générations*, Paris, Editions de l'Ehess, 2009.

de la famille – notamment avant 25 ans –, quitte à induire certaines tensions État-famille tout au long des parcours de vie.

Un premier pôle repose sur le « paradigme de la lutte », mettant en opposition binaire les générations cadettes et aînées. Dans son énonciation la plus extrême, cette vision d'une inévitable « guerre » des générations met dos à dos juniors et seniors, envisagés comme des catégories liées par le principe des vases communicants. Elle tend à présenter la jeune génération comme sciemment sacrifiée sur l'autel du bien-être et des protections des baby-boomers. Ce mode de représentation invite certes à un diagnostic lucide sur l'émergence de l'appartenance générationnelle comme un clivage social structurant et signifiant au sein de la société française, mais il ne doit pas pour autant conduire à réduire le champ des inégalités exclusivement à celles là et faire oublier les inégalités sociales, sexuées ou intra-générationnelles, ou encore moins à prêter des intentions ou des volontés manipulatrices aux générations aînées.

Il est à l'opposé une autre représentation dont il convient également de s'écarter, à savoir une vision bien souvent idyllique ou monolithique de l'entraide générationnelle, considérée alors comme le meilleur filet de sécurité pour l'individu. C'est là l'un des postulats « familialistes » que de porter une confiance exclusive en la famille et ses solidarités pour réguler les vulnérabilités sociales, et de privilégier des aides étatiques destinées aux familles et aux parents davantage qu'aux individus eux-mêmes. Cette défense univoque des solidarités familiales ne doit pas occulter la réalité de ces flux d'entraide, souvent surestimés<sup>11</sup>, leurs implications relationnelles dans une société fondée sur une norme accrue d'autonomie, ainsi que les inégalités dont ils sont porteurs.

Entraide familiale et luttes sociales entre générations ne sont pas incompatibles : ce dossier invite à s'affranchir de la tension apparente entre ces deux pôles de conception de l'intergénérationnel, à la faveur d'une analyse de la place et des modes d'inscription croisée des jeunes adultes dans la famille, au travail et au sein de la société. Jeunes d'aujourd'hui, France de demain : par un effort d'objectivation de certaines inégalités croisées intra- et intergénérationnelles, il entend saisir les implications sociales des configurations actuelles des âges en France, ainsi que leurs perspectives d'évolution face à la crise et aux enjeux démographiques.

---

<sup>11</sup> Déchaux Jean-Hugues, Herpin Nicolas, « L'entraide familiale n'accroît pas la cohésion sociale », in Hugues Lagrange, *L'épreuve des inégalités*, Paris, PUF, 2006.